

# CONVENTION DE PARTENARIAT 2024

# ENTRE LES SOUSSIGNÉS

### D'UNE PART,

« Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa » désigne l'établissement exploité par la SARL Tamarina, Société au capital de 1 000 000 € enregistrée en France sous le numéro Siren 447 513 920 donc le siège social sis au 6 Impasse Les Goélands 97434, La Saline-Les-Bains, ile de La Réunion.

# Ci-après dénommé « Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa »,

# D'AUTRE PART.

Représentant légal Eric GUIGNET
Adresse de la société : 1, rue de champ fleuri CS 91013
SIRET:
Nom du contact : Stéphanie Cadet
Tel: 06 92 29 06 05
Mail: atscaf-reunion@gmail.com / stephanie.cadet0060@gmail.com

# Ci-après dénommé « Le CLIENT »,

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions auxquelles Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa propose des formules d'hébergement spécifiques au Client et à ses collaborateurs dans le cadre d'une convention de partenariat.

Après discussion entre les parties, il a été convenu ce qui suit :



#### ARTICLE 1 - Définition

Pour l'exécution de la présente convention, les termes utilisés ont le sens qui leur est donné ci-après;

- « Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa » désigne l'établissement exploité par la SARL Tamarina, Société au capital de 1 000 000 € enregistré en France sous le numéro Siren 447 513 920 dont le siège social sis au 6 Impasse Les Goélands 97434, La Saline-Les-Bains, île de La Réunion.
- « Le Client » désigne une personne morale, agissant pour ses besoins professionnels et disposant de la pleine capacité juridique de s'engager au titre des présentes.
- « L'Utilisateur » désigne une personne physique, collaborateur du Client destiné à bénéficier des prestations d'hébergement dans le cadre de séjours professionnels organisés par le Client et disposant de la pleine capacité juridique.

#### ARTICLE 2 - Objet

Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa s'engage à proposer au Client une prestation d'hébergement à un tarif préférentiel. Cette prestation est destinée aux collaborateurs du Client dans le cadre des séjours professionnels organisés par ses soins.

Les offres adressées au Client dans le cadre de cette convention sont soumises aux conditions définies ci-après.

#### ARTICLE 3 - Durée

La présente convention entrera en vigueur à compter de la date de signature et prendra fin automatiquement le 31 décembre 2024.

### ARTICLE 4 - Champ d'application

Le contrat d'hébergement est signé conjointement par Akoya Hôtel\*\*\*\*\* & Spa et Le Client

Le Client est seul bénéficiaire des conditions particulières définies à la présente convention.

Par exception, l'hôtel se réserve le droit de faire bénéficier aux utilisateurs des tarifs préférentiels applicables au Client sous réserve des disponibilités ARTICLE 8 - Délogement au jour de la demande.

Le Client s'engage expressément à informer les utilisateurs des dispositions du contrat et à recueillir leur acceptation concernant les clauses qui leur seraient directement applicables.

Les conditions de la présente convention ne s'appliquent pas pour les groupes à partir de 15 adultes-payants. Dans cette hypothèse, des conditions spécifiques seront transmises sur demande.

#### ARTICLE 5 - Réservations

Les réservations sont obligatoires et doivent être effectuées par le client avant la date d'arrivée de l'utilisateur. Ces réservations, ainsi que la prise

en charge, doivent être adressées par mail à l'adresse suivante : reservation@akova-hotel.com.

Une confirmation de réservation sera ensuite envoyée au client dans les meilleurs délais

Lors de la reservation, le Client devra justifier de sa qualité de mandataire de sa société de rattachement auprès de Akova Hôtel\*\*\*\* & Spa.

Dans l'hypothèse où un utilisateur souhaite réserver en son nom personnel tout en bénéficiant des tarifs présentiels en qualité de préposé du Client, une validation de la part du Client sera requise à l'adresse suivante : reservation@akova-hotel.com.

#### Garantie de réservation et mise à disposition des chambres

La confirmation de la réservation est définitive à compter de la perception par Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa de 100% du montant total du séjour. Une réservation est maintenue jusqu'au jour prévu de l'arrivée de 14h00 jusqu'à 19h00. En cas de retard, il appartient à l'utilisateur de prévenir Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa au +262 262 61 61 62.

#### ARTICLE 6 - Conditions d'annulation

Une demande d'annulation de réservation doit être envoyée par mail à l'adresse suivante : reservation@akoya-hotel.com

Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa traitera les demandes conformément aux conditions détaillées ci-dessous ;

- À J-30 avant la date d'arrivée : Aucun frais d'annulation
- De J-29 à J-15 avant la date d'arrivée : 50% du montant total sera facturé
- De J-14 à J-7 avant la date d'arrivée : 75% du montant total sera facturé
- De J-6 et jusqu'à la date d'arrivée : 100% du montant total sera facturé
- No show les participants prévus sur la liste nominative : aucun remboursement pour les nuits réservées.

Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa recommande la souscription d'une assurance qui couvre les frais en cas d'annulation.

#### ARTICLE 7 - Entrée et sortie

Akoya Hôtel\*\*\*\*\* & Spa s'engage à mettre à disposition des utilisateurs les chambres à partir de 14h00 au jour de leur arrivée.

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 11h00 le jour du départ. Un Early check-in ou un Late check-out fera l'objet d'un coût supplémentaire dont les modalités sont détaillées en Annexe 1 - Grille Tarifaire.

En cas d'événements exceptionnels ou de cas de force majeure, Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa se réserve la possibilité d'héberger, partiellement ou totalement, les utilisateurs dans un hôtel de proximité et de catégorie équivalente, sans supplément de prix. Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa prend en charge les frais inhérents au transfert, sans être redevable d'une quelconque indemnité complémentaire à ce titre.





#### ARTICLE 9 - Assurances

Le Client sera tenu responsable de l'intégralité des dommages directs et indirects causés dans l'enceinte de Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa. De plus Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa se réserve le droit de facturer au Client tout objet, linge ou mobilier appartenant à Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa, qui serait manquant à l'issue de son séjour.

En conséquence, il s'engage à indemniser Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa à hauteur du montant desdits dommages, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus ainsi que des frais de dossiers y afférents.

#### ARTICLE 10 - Tarifs - Facturation - Paiement

Les tarifs incluant la TVA sont présentés à l'Annexe 1 - Grille Tarifaire.

#### Facturation et paiement

Les factures éditées par l'hôtel sont payables, par le Client ou l'utilisateur, à l'avance, par virement bancaire conformément aux instructions transmises au jour de la réservation. Il est également permis à l'utilisateur de payer le solde de la facture à la réception de Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa. Dans le cas d'une prise en charge par le Client, il devra adresser un mail directement au service des réservations avant l'arrivée des utilisateurs. Ce mail devra préciser les prestations prises en charge par Le Client.

Toute prestation supplémentaire devra être réglée par l'utilisateur à la réception de Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa, au jour du départ.

La facture correspondant au séjour sera adressée au Client au plus tôt 72 heures après le départ de l'Utilisateur.

En cas de non-paiement d'une prestation supplémentaire par l'utilisateur La formation et l'exécution du présent contrat sont soumises à la loi Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa adressera la facture impayée au Client qui se portera caution solidaire de ce dernier.

#### ARTICLE 11 - Résiliation

Le présent contrat pourra être résilié par chacune des parties signataires sous réserve du respect d'un préavis d'un mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Le présent contrat pourra également être résilié par l'une des parties en cas inexécution, par l'autre d'une des obligations stipulées.

Fait en deux exemplaires : le ...10/...03/..2024 A La Saline Les Bains Ile de la Réunion

Les Parties restent soumises aux obligations relatives à la confidentialité après la résiliation du contrat.

#### ARTICLE 12 - RGPD -Protection des données personnelles

Les Parties s'engagent, pendant toute la durée du présent contrat, à se conformer à la réglementation applicable relative à la protection des données, et en particulier, la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés », relative à la collecte, l'utilisation, le traitement, la conservation, la transmission, la correction, la suppression et/ou la communication de toute donnée à caractère personnelle communiquée dans le cadre du présent contrat.

#### ARTICLE 13 - Confidentialité

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, les parties sont tenues à une obligation stricte de confidentialité.

Chaque partie s'engage à ne pas divulguer, directement ou indirectement les informations et documents dont elle a eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

Les parties s'engagent également à exiger de la part de leurs préposés et leurs sous-traitants le respect de cette obligation.

Les parties sont tenues au respect de la confidentialité pendant une durée d'un an à compter de l'expiration du présent contrat.

#### ARTICLE 14 - Clause de Médiation et Loi applicable

française.

A défaut d'accord amiable entre les parties sur la formation et l'exécution du présent contrat, elle s'engage à soumettre leur diffèrent au Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles ci-dessous : MTV Médiation Tourisme Voyage

BP 80 303 75823 Paris Cedex 17 www.mtv.travel

Pour la Société: Akoya Hôtel\*\*\*\* & Spa Nom du Représentant Légal : GUIGNET Eric Nom du Représentant Légal 1 (bult Signature: Signature: bien vouloir parapher toutes les pages du contrat ainsi que les annexes. Tél. +262 262 61 61 62 SIREN 447 513 920 - APE 5510Z





Annexe 1: GRILLE TARIFAIRE

# Tarif Préférentiel

## 01/01/2024 au 31/12/2024

CATÉGORIES DE CHAMBRE	Tarif Linéaire		Peak Season/Fériés*	
	Single	Double	Single	Double
Supérieure côté Jardin	199€	224 €	270 €	295 €
Supérieure côté Horizon	229 €	254 €	300 €	325 €
Supérieure côté Lagon	259 €	284 €	330 €	355 €
Deluxe côté Jardin	309 €	334 €	380 €	405 €
Deluxe côté Lagon	359 €	384 €	430 €	455 €
Suite Deluxe avec Jacuzzi Privatif	449 <sup>€</sup>	474 <sup>€</sup>	520 €	545 <sup>€</sup>
Suite Prestige avec Piscine Privative Chauffée	589 <sup>€</sup>	614 <sup>€</sup>	660 €	685 €

Ces tarifs sont en Euro par chambre et par nuitée incluant le petit-déjeuner, excluant la taxe de séjour Taxe de Séjour de 2,00 € par personne et par nuitée à régler sur place au moment du départ.

Les tarifs Groupe et soirées évènementiels doivent faire l'objet d'une tarification sur demande.

# 01/01/2024 au 31/12/2024

Tarif public	Low season du 01/06/24 au 30/06/24 & du 01/09/24 au 30/09/24	Mid Season du 06/01/24 au 31/05/24, du 01/07/24 au 31/08/24 &	High season du 01/10/24 au 30/11/24	Peak Season du 22/12/24 au 05/01/25 (Min. stay 2 nuits)
Supérieure côté Jardin	290 €	du 01/12/24 au 21/12/24	410 °	410 <sup>€</sup>
Supérieure côté Horizon	320 €	390 €	440 €	440 €
Supérieure côté Lagon	350 €	420 <sup>€</sup>	470 <sup>€</sup>	470 <sup>€</sup>
Deluxe côté Jardin	400 €	470 <sup>€</sup>	520 <sup>€</sup>	520 €
Deluxe côté Lagon	450 €	520 €	570 €	570 €
Suite Deluxe avec Jacuzzi Privatif	540 <sup>€</sup>	610 <sup>€</sup>	660 €	660 <sup>€</sup>
Suite Prestige avec Piscine Privative Chauffée	680 €	750 €	800 €	800 €



<sup>\*</sup>Tarifs applicables sur les veilles de jours fériés, jours fériés et peak season. Peak Season valable du 21/12/2024 au 31/12/2024



Annexe 2: INFORMATIONS HÔTEL

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est d'un montant de 2€ par nuitée et par personne. Ce montant est susceptible d'être modifié conformément aux l'articles L.2333-30 et L.2333-41 du CGCT.

Check-in / Check-out

Check-in: 14h00 / check-out: 11h00 Early Check-in et Late Check-out

50% du prix de la chambre sera facturé, le tout étant fonction

des disponibilités.

Le plein tarif sera appliqué avant 8h00 et après 18h00. La réduction de 50 % est applicable sur le tarif des chambres uniquement.

#### Accueil enfant

Capacité d'accueil maximale selon les catégories de chambre

- Bébé 0 à 3ans : Offert
- Enfant de 0 à 12 ans : 1er enfant gratuit en hébergement avec petit-déjeuner, 2ème enfant supplément de 25 €
- A partir de 13 ans : Supplément 75€ + supplément autres catégories chambres.

# CATÉGORIES DE CHAMBRE

# CHAMBRE SUPÉRIEURE 36M2 avec terrasse

Pas de 3e adulte possible

Côté JARDIN (38 dont 17 Twin, dont 4 communicantes)

Côté HORIZON (13 vue partagée jardin & océan dont 6 Twin)

Côté LAGON (19 dont 4 Twin)

CAPACITÉ MAXIMALE

2 adultes et 1 bébé

Dont 10 chambres supérieures jardin pouvant accueillir 2 adultes et 1 enfant de moins de 12ans

10 chambres supérieures lagon pouvant accueillir 2 adultes et 2 enfants de moins de 12ans

# CHAMBRE DELUXE 47M2 avec terrasse

Côté Jardin (5 chambres)

Côté Lagon (14 chambres

# SUITE DELUXE 50M2 avec terrasse

4 chambres

- 3 Adultes
- 2 Adultes + 1 bébé et/ou lenfant -12 ans
- 2 adultes + 2 enfants moins de 12 ans
- 2 Adultes
- 2 Adultes + 1 bébé ou 1 enfant de moins de 12 ans

#### SUITE PRESTIGE 67M2 avec terrasse

4 chambres

- 2 Adultes
- 2 Adultes + 1 bébé ou 1 enfant de moins de 12 ans
- 2 Adultes + 2 enfants moins de 12 ans

### **CONTACTS**

Room & Sales Manager Nikita LEGROS

E: nikita.legros@akoya-hotel.com

E: commercial@akoya-hotel.com

Responsable Séminaires & Réceptions Annabelle BARBARIN 6, impasse des Goélands 97434 - La Saline-Les-Bains Ile de La Réunion

T. +262 (0) 262 6 1 61 62

W. ww.akoya-hotel.com

Paraphes



5

90

-----